

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Band: 12 (1985)
Heft: 4

Artikel: 50 ans de Radio Suisse Internationale (RSI) : nouveaux programmes, anciens soucis
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-912060>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ser la qualité avant la quantité. Le vin suisse n'a pas d'autre choix que de miser sur cette qualité sans condition s'il veut assurer sa position sur le marché. De cette façon, peut-être saura-t-il conquérir une place de choix dans le

coeur des amateurs de vin étrangers. Plus d'un Suisse a déjà su consolider sa réputation au-delà de nos frontières. *Andreas Keller**

* Rédacteur en chef de la Revue internationale du vin VINUM, éditée à Zurich.

50 ans de Radio Suisse Internationale (RSI)

Nouveaux programmes, anciens soucis

Gerd H. Padel, ancien directeur de RSI, nous donne un bref aperçu de l'histoire de cette institution. Mais, pendant l'année de son jubilé, RSI veut voir ses préoccupations résolument tournées vers l'avenir. Et nous présenter ses innovations.

«Radio Suisse Internationale» a débuté vers 1934 par un essai de diffusion, sur ondes moyennes, des chroniques hebdomadaires destinées aux Suisses de l'étranger. Cette initiative fut poursuivie par la diffusion de programmes propres plus élaborés, transmis sur l'émetteur de la Société des Nations à Prangins que l'on avait loué à ces fins. Plus tard, à l'époque des années troublées de

l'avant-guerre, la diffusion put se faire par notre propre émetteur d'ondes courtes.

Croissance en temps de guerre

Comme l'a déclaré le créateur des programmes pour l'étranger, Paul Borsinger, c'est en 1939 que l'institution – qui n'avait encore ni nom exact, ni statut bien défini – a atteint, au moins «de facto», sa majorité provisoire. C'est ainsi

que la petite équipe de travail traversa l'épreuve des années de guerre. Le «Département Ondes courtes» se révéla être sur le bon rempart contre le flot perfide de la propagande de l'époque. Une étroite collaboration entre les studios nationaux créa un climat de confiance dans le monde entier et la collaboration de personnalités tels J.-R. de Salis et René Payot y contribua pour une large part.

Il fallut attendre 1953 pour que les idées de Paul Borsinger et leur réalisation soient reconnues «de jure». C'est en effet à cette époque que l'on reconnut officiellement le septième studio de la SSR. Mais les années difficiles n'en étaient pas pour autant terminées. De profondes divergences de vues (entre fédéralistes et défenseurs d'intérêts locaux) au sein de la SSR quant au sens, à l'objectif, à l'organisation et au financement des émissions internationales de notre radio ont marqué son évolution.

Comment financer?

Au début des années 60, la Radio Suisse créait son propre service d'informations internationales. Dans ce contexte, réapparaissait un problème qui avait constamment jalonné l'évolution de RSI: «Qui finance? La Confédération? Les concessionnaires de la SSR?» Avec le Conseiller national Conzett, Gerd H. Padel, successeur de Paul Borsinger à la tête de RSI et signataire de ces lignes, s'efforça dès le début de son mandat d'assurer le financement des programmes pour l'étranger en essayant d'obtenir une subvention fédérale sans, pour cela, sacrifier l'indépendance des programmes. Le Conseil fédéral décida d'une contribution financière annuelle de la Confédération.

L'une des principales réalisations a été la mise sur pied, en 1962, de la première rédaction d'informa-

Régie d'émission en 1985



Suite à la page 20

tion propre de la SSR, travaillant en anglais vingt-quatre heures sur vingt-quatre: le premier pas vers sa véritable indépendance. Dans les années suivantes, avec Joël Curchod, la question de savoir comment il fallait présenter une information, sur la Suisse, à l'étranger a été clairement posée.



Le Service anglais en action. (Photos RSI)

A TOUS LES SUISSES DE L'ÉTRANGER

Au début de l'année en cours, RSI a procédé à des innovations structurelles et de programme: accent mis davantage sur les informations, heures de diffusion plus appropriées pour les pays d'outre-mer, introduction d'un programme spécial pour l'Europe, avec des émissions reprises de nos radios nationales.

RSI est très intéressée à connaître le point de vue des Suisses de l'étranger sur les programmes qu'elle produit, sur les heures d'émission et sur la qualité des fréquences utilisées.

D'autre part, elle annonce que Vous, Suisses de l'étranger, vous pouvez capter les programmes de RSI même sur les stations de la région où vous résidez!

RSI a introduit en effet un nouveau service. Elle fournit, aux stations radio à l'étranger qui diffusent régulièrement des programmes helvétiques, des transcriptions venues directement de Suisse. Chaque mois, les radios intéressées reçoivent des programmes culturels ou musicaux enregistrés sur cassettes.

RSI aimerait ne pas en rester là. Sans doute existe-t-il d'autres stations radio diffusant des programmes suisses ou produisant des émissions destinées aux émigrés, qui ignorent l'existence de ce nouveau service. Et peut-être celui-ci incitera-t-il les Suisses de l'étranger à mettre sur pied des programmes analogues diffusés par des émetteurs locaux?

RSI lance donc un appel à tous les Suisses de l'étranger, en les priant de lui signaler les stations qui seraient intéressées. N'hésitez donc pas à écrire à:

Radio Suisse Internationale, CH-3000 Berne 15

Un principe, celui défini dans le rapport du Conseil fédéral sur la politique de sécurité de la Suisse, fut retenu et reste valable:

«Si l'on entend conserver la confiance de la population (...), il faut poursuivre une politique d'information véridique. L'information manipulée, qui dissimule les revers et les évolutions défavora-

bles, ou qui les embellit, va finalement à fin contraire.»

Dans le domaine concurrentiel de la Radio internationale où la propagande est la règle et l'information objective l'exception, les émissions d'un petit Etat neutre ont de grandes chances de s'imposer par leur crédibilité, surtout si ses réalisations sont à la hauteur sur le plan technique. ●

Les 2000 ans de la langue romanche

Une minorité resserre les rangs

La langue romanche a fêté cette année ses deux mille ans d'existence. Pendant une semaine, au mois d'août, le village grison de Savognin s'est transformé en une vaste Université populaire: conférences et tables rondes, cours de poésie, de cuisine et de philosophie, initiation au tarot et à l'art de la caricature, festival de théâtre.

Deux mille ans: c'est en l'an 15 avant J.-C. que les Romains ont conquis les Alpes rhétiques où ils ont peu à peu introduit le latin, ancêtre du romanche actuel. Une telle date a forcément quelque chose d'arbitraire (on voit mal Paris commémorer la reddition du Gaulois Vercingétorix comme acte de naissance de la langue française...). Mais pour les Ro-

manches, un anniversaire à fêter en 1985 tombait à pic. Aujourd'hui plus que jamais, ils tiennent à se montrer unis et à rappeler leur existence aux Confédérés.

Une famille de langues

La plus petite des minorités helvétiques a un statut assez particulier. Depuis 1938 le romanche est

reconnu comme langue nationale, mais pas comme langue officielle de la Confédération. Cette discrimination s'explique par des raisons purement pratiques: le romanche n'est pas une langue, mais une famille de langues. On recense pas moins de cinq idiomes régionaux écrits. Entre les parlers de Disentis et de Scuol, les différences sont bien plus considérables qu'entre l'appenzellois et le dialecte alémanique du Haut-Valais. Vivant en autonomie, chaque grande vallée a cultivé pendant des siècles son idiome local et Coire, la capitale, a passé trop tôt à l'allemand pour pouvoir exercer une influence unificatrice. Rien d'étonnant par conséquent si aujourd'hui tous les Romanches sont de parfaits bilingues: l'ouver-